

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

L'INSAS a adopté deux styles d'approche en matière de stratégie internationale: la coopération (OUT vers un pays pour donner cours ou une formation) et l'échange (IN et OUT). Le choix des partenaires se fait en fonction des rencontres, de la notoriété et du potentiel des établissements (notamment avoir un programme comparable à celui de l'INSAS.) Toutes les régions géographiques sont prises en compte, sauf celles à risques ou politiquement sensibles. Les objectifs des activités de mobilité sont de proposer des formations, d'enrichir les échanges culturels, et d'acquérir des pratiques techniques et pédagogiques étrangères, dans le but de renforcer le caractère international et multiculturel propre à l'école. Les groupes cibles sont actuellement et majoritairement les étudiants de MA1.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

En ce qui concerne le premier objectif (Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin), l'adhésion au programme Erasmus ne peut qu'accroître une pédagogie qui est déjà orientée vers la formation active des futurs diplômés. En effet, l'enseignement à l'INSAS est dispensé par des professionnels actifs dans les domaines de la création qu'ils ont en charge de transmettre, afin d'assurer une perpétuelle mise à jour des connaissances techniques et de la réflexion critique sur les évolutions techniques et conceptuelles. Cet engagement professionnel des enseignants favorise les passerelles entre l'école et les métiers auxquels se destinent ses étudiants.

Pour le deuxième objectif (Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur), l'ouverture internationale de l'école est notoire. L'INSAS compte déjà pas moins d'une vingtaine de nationalités parmi les étudiants. Ce brassage de cultures et de sensibilités donne naissance à un vivier qui pourrait se nourrir de nouveaux échanges grâce à l'adhésion au programme Erasmus.

En ce qui concerne le troisième objectif (Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale), dans les domaines qui concernent l'enseignement de l'INSAS (le théâtre et le cinéma), les échanges internationaux favorisent les coproductions soutenues par les politiques culturelles européennes. De plus, ces échanges renforcent les champs de compétences sociales et humaines en permettant aux étudiants de s'ouvrir à des cultures et des pratiques étrangères.

Quand au quatrième objectif (Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional), au cours de ces dernières années, l'INSAS a développé des partenariats avec d'autres écoles artistiques belges (Sint-Lukas, RITS...) et des opérateurs culturels nationaux (Le Théâtre National, BOZAR le Théâtre de Liège, le Théâtre Varia, la Cinematek, le Théâtre de la Balsamine...). Au-delà des frontières, l'INSAS a développé bon nombre de partenariats (notamment avec l'INIS au Québec, ISIS au Burkina Faso, Beijing Film Academy à Pékin, l'Ecole de Lodz en Pologne...) et de collaborations pédagogiques (notamment avec le projet Grundtvig et le réseau Ecole des Ecoles, mais aussi avec l'ESAVM de Marrakech, l'ISAMM de Tunis, l'Académie Libanaise du Cinéma LFA, l'Université de Sao Paulo, l'Académie du Cinéma et du Théâtre de Hanoï...). L'apprentissage passe par une mise en perspective critique systématique des contenus et des pratiques. Il vise à développer la singularité des démarches et à assurer une autonomie de pensée et d'action aux étudiants, quelle que soit la place qu'ils occuperont dans le champ de la création. Il s'attache à transmettre et à articuler les connaissances théoriques, techniques et pratiques au sein d'exercices associant les diverses disciplines enseignées, dans le respect de la spécificité de chacune d'entre elles. Ces exercices encadrés se rapprochent peu à peu de l'exercice autonome de la responsabilité artistique.

Enfin, en ce qui concerne le dernier objectif (Améliorer la gouvernance et le financement), le financement Erasmus permettra à l'INSAS de continuer à promouvoir la mobilité internationale, et de cette manière, d'offrir à ses étudiants et son personnel académique un programme d'échange riche et varié. Ce programme d'échange constitue une des bases de la pédagogie de l'INSAS, incitant les étudiants et les professeurs à s'ouvrir au monde qui les entoure et à entraîner une dynamique de réflexion à propos de celui-ci.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)